

^{er} octobre au 30 septembre ou du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Cet abonnement permet la connexion de 50 postes de travail simultanément (adresses IP V4 exclusivement transmis par fichier électronique à frantext@atilf.fr).

Cost of the subscription for one year: 370 € HT. (from October 1st – September 30st or from January 1st – December 31st)

vos **référence** **abonné** :

If you know your subscriber's reference, please indicate it

Choix d'abonnement : **année universitaire** (du 1^{er} octobre au 30 septembre)
 année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Concernant l'abonné :

Concerning the subscriber

Nom de l'établissement :

Name of the establishment

Adresse / Address :

CP, Ville / Postcode, town :

PAYS :

Téléphone / Phone n° :

e-mail :

Concernant le correspondant technique (personne assurant la liaison avec l'ATILF) :

Concerning the technical correspondent (person who is in contact with the ATILF)

Nom / Surname :

Prénom / First name :

Téléphone / Phone n° :

e-mail :

Adresse de facturation (si différente de celle de l'abonné) :

Address of invoicing (concerning the payer if he is not the subscriber) :

Nom de l'établissement :

Name of the establishment

Adresse / Address :

CP, Ville / Postcode, town :

PAYS :

Téléphone / Phone n° :

e-mail :

N° TVA intracommunautaire / VAT :

Vos références commande :

Adresses IP :

sur fichier électronique

Le bon de commande doit être signé par la personne autorisée à engager la dépense

Date :

Signature et cachet de l'établissement :

Signature and stamp of the establishment

Conformément à la loi Informatique et Libertés vous disposez du droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression relative aux données vous concernant.
Il vous est possible d'exercer ce droit en envoyant un courriel à : frantext@atilf.fr

L'abonnement à l'outil de consultation de ressources informatisées sur la langue française "FRANTEXT" est réservé à des fins d'enseignement et de recherche.

L'abonnement est ouvert soit pour l'année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre, **soit pour l'année universitaire**, du 1^{er} octobre au 30 septembre. Son coût est forfaitaire.

1. Abonnement institutionnel :

Sont concernés, les établissements d'enseignement, Universités, Bibliothèques universitaires, Laboratoires ou Centres de Recherche, Centres de documentation, Bibliothèques, Médiathèques, éditeurs, ... :

Le tarif de l'abonnement annuel fixé à 370,00 € H.T. permet la connexion de 50 machines simultanément.

Retournez en version papier le formulaire "Abonnement_institution" dûment complété et signé par la personne habilitée à engager les dépenses. Les formulaires incomplets, illisibles ou mal renseignés seront refusés.

Modalités de paiement :

Le paiement se fait à réception de la facture éditée par le service comptable.

2. Abonnement individuel :

Sont concernés les chercheurs et enseignants-chercheurs, ainsi que les étudiants en doctorat.

Le tarif de l'abonnement annuel est fixé à 35 € HT (42 € TTC). C'est à l'abonné et non à l'institution de rattachement (université, ...) d'en assurer le règlement.

Retournez en version papier le formulaire "Abonnement_individuel" dûment complété et signé, avec **le cachet de l'établissement dont vous dépendez** et accompagné d'un chèque ou de la copie de l'ordre de virement.

Un mot de passe **personnel et confidentiel** vous sera alors délivré par courrier électronique.

Les formulaires incomplets, illisibles ou mal renseignés seront refusés.

Modalités de paiement :

Seuls les paiements par virement bancaire ou par chèque sont acceptés.

Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Agent Comptable Secondaire du CNRS et joint au formulaire d'abonnement.

Code banque	10071	Domiciliation	TPNANCY TRES GALE
Code guichet	54000	IBAN	FR76 1007 1540 0000 0010 0257 850
N° de compte	00001002578	BIC	BDFEFRPPXXX
Clé RIB	50	Titulaire du Compte	Agent Comptable secondaire du CNRS - DNE

Possibilité de s'inscrire et de payer en ligne : <https://arcas.atilf.fr/paiementfrantext/>

3. Renouvellement de l'abonnement institutionnel et individuel :

Il n'y a pas de reconduction tacite de l'abonnement.

Chaque abonné doit, avant le 31 décembre ou le 30 septembre, selon qu'il s'agit d'un abonnement en année civile ou en année universitaire, nous retourner l'original papier du formulaire d'abonnement et, en cas d'abonnement individuel, son règlement.

A défaut de réception du formulaire d'abonnement passée l'une ou l'autre de ces dates, il ne sera plus possible de maintenir la fourniture du service.

Une mise à jour complète des adresses IP et des codes d'accès des abonnés est effectuée sur nos serveurs au 1er novembre et au 1er février.

4. Facturation :

Les factures pro forma ne peuvent être délivrées.

Les conditions tarifaires étant fixées par décision de la direction générale du CNRS, aucune remise ne peut être effectuée.

5. Statistiques :

Compte tenu des différents modes de connexion à l'outil de consultation Frantext (reconnaissance de n° IP, gestion par proxy et différents types de classes), les statistiques sont réalisées de façon globale pour l'ensemble des abonnés et sont destinées à un usage technique interne à l'ATILF notamment pour l'évaluation et l'évolution de l'outil de consultation Frantext.

NB : Ne pas joindre cette page à votre bon de commande.

Ne plus envoyer de bon de commande par télécopie. Merci.